

forêt méditerranéenne

Compte rendu de la réunion de préparation des Journées d'études « Energie - Forêt - Territoires » du 22 janvier 2009 à l'INRA de Montfavet

Présents :

Denise AFXANTIDIS (Forêt Méditerranéenne) - denise.afxantidis@foret-mediterranenne.org
Michel BARITEAU (Forêt Méditerranéenne et INRA) - bariteau@avignon.inra.fr
Guy BENOIT DE COIGNAC (Forêt Méditerranéenne) - guy.bdc@aliceadsl.fr
Claude BERDAGUER (Forêt Méditerranéenne et propriétaire forestier) - berdaguer@free.fr
Jérôme BONNET (Union régionale des COFOR) - jerome.bonnet@ofme.org
Jean BONNIER (Forêt Méditerranéenne) - solimaje@wanadoo.fr
Philippe BREGLIANO (Mairie de Correns et Forêt Méditerranéenne) - phbregli@club-internet.fr
André CHALLOT (Forêt Méditerranéenne)
Frédérique CHAMBONNET (CRPF 07 et Forêt Méditerranéenne) - frederique.chambonnet@crpf.fr
Jean-Paul CHASSANY (INRA et Forêt Méditerranéenne) - chassany@supagro.inra.fr
Geneviève ETTORI (CRPF Corse) - genevieve.ettori@crpf.fr
Bernard GERMAIN (CRPF PACA) - bernard.germain@crpf.fr
Stéphane GRULOUS (FCBA) - stephane.grulois@fcba.fr
Alain GUIRAUD (CRPF LR) - alain.guiraud@crpf.fr
Georges ILLY (Forêt Méditerranéenne) - georges.illy@wanadoo.fr
Dominique IMBURGIA (PNR du Verdon) - dimburgia@parcduverdon.fr
Aurore LEROUX (Région PACA) - aleroux@regionpaca.fr
Francis MATHIEU (CRPF Lozère et Forêt Méditerranéenne) - francis.mathieu@crpf.fr
Jean-Michel MIVIERE (Bois Energie 66) - jm.miviere@be66.fr
Jean-Michel NINGRE (Forêt Méditerranéenne) - jean-michel.ningre@wanadoo.fr
Patrick OLLIVIER (RBM et Forêt Méditerranéenne) - ollivier-rbm@wanadoo.fr
Tiziano PANINI (Coopérative Provence Forêt) - tiziano.panini@provenceforet.fr
Denis REVALOR (Forêt Méditerranéenne et propriétaire forestier) - denis.revalor@wanadoo.fr

Excusés :

Frédéric BENIAMINO (Conseil général du Var), Alain CANALES (Forêt Méditerranéenne et SIVU Ganges Le Vigan), Christiane d'IZARGNY (Forêt Méditerranéenne et propriétaire forestier), François LEFEVRE (INRA), Jacques LEPART (CEFE), Jacques LEVERT (DRAF PACA), Jean de MONTGOLFIER (ENGEES), Elodie PAYEN (Bois-énergie 34), Laure PUMAREDA (Parc du Verdon), Pierre QUEZEL (Forêt Méditerranéenne), Eric RIGOLOT (Forêt Méditerranéenne et INRA), Daniel VALLAURI (WWF).

Cette première réunion du Comité d'organisation des journées « Energie-Forêt-Territoires » avait pour but, d'une part de présenter les objectifs généraux des journées et, d'autre part, de préparer le programme des premiers ateliers préparatoires.

1- Rappel sur les objectifs des journées (Cf. note envoyée avec l'invitation à la réunion)

L'objectif de ces journées d'études est de donner un éclairage le plus complet possible sur la question de la biomasse-énergie en forêt méditerranéenne.

C'est un sujet très évolutif et le moment convient plutôt bien pour faire le point sur la question.

En effet, ce sujet soulève de nombreuses interrogations dans des domaines très variés : technologie, écologie, ressources, développement territorial, sociologie...

L'idée, et ce serait le plus qu'apporterait l'association sur ce thème déjà largement traité par ailleurs, est d'apporter cette vision globale à l'ensemble des partenaires et acteurs concernés, qui, trop souvent, ne peuvent appréhender qu'un seul aspect de la question.

Ces journées permettraient ainsi de situer les actions déjà engagées dans un cadre plus large, et, notamment, sous celui du territoire et du développement forestier et local.

2 - Méthode d'organisation

Le Comité d'organisation que l'on a voulu le plus pluripartenarial et plurirégional possible est chargé de définir le programme des journées. Il est composé de partenaires techniques, institutionnels et financiers. Néanmoins, on peut noter à travers la participation à cette première réunion, que les mondes de l'environnement et de la recherche sont peu représentés par rapport à celui de la gestion forestière. Il faudra y remédier pour les prochaines réunions.

Ce sujet, qui implique donc différents domaines et niveaux de connaissances, n'est pas forcément bien appréhendé par tous. Ainsi, il a été décidé d'organiser trois séances de « mise à niveau », destinées prioritairement aux membres du Comité d'organisation, mais ouvertes à tous ceux qui souhaiteraient s'y associer.

Les trois ateliers apporteront des informations en matière de :

- 1 – « Technologie »,
- 2 – « Ecologie et sylviculture »,
- 3 – « Economie et territoires ».

Ces trois ateliers ont pour objectif, plus que d'acquérir un langage commun, (ce qui serait très difficile), d'apporter les différents éclairages nécessaires à la définition d'un programme pour le colloque final, le plus complet et pertinent possible.

Une quatrième rencontre pourrait être organisée en Corse le mercredi 20 mai. Cela faciliterait la participation de nos collègues corses à notre réflexion et serait l'occasion de présenter plus spécifiquement la filière bois-énergie de l'île.

3 - Réflexions issues du tour de table

Chacun a exposé quelles étaient ses attentes pour ces journées et quelles étaient les questions qu'il se posait.

Les attentes des partenaires

La plus-value que peuvent apporter ces journées par rapport à d'autres manifestations est :

- de traiter le sujet de manière transversale,
- d'examiner l'ensemble des questions qui se posent,
- de faire ressortir les spécificités du milieu méditerranéen.

Ces journées sont importantes, car elles permettront de véhiculer les bons messages (en essayant d'évacuer les idées reçues et les amalgames) auprès des différents publics :

- les propriétaires forestiers, très demandeurs d'informations sur les possibilités de valorisation de leur forêt, sur son évolution possible...
- les élus, qu'il faut convaincre de l'intérêt de l'utilisation du bois-énergie pour le développement local,
- les usagers de la forêt, soucieux de la préservation des paysages,
- etc.

Les idées sont ici classées, non pas dans la chronologie du tour de table, mais en fonction des trois thèmes des ateliers préalablement fixés.

A traiter dans le premier atelier « technologie » :

Le préprogramme établi avec l'aide de Patrick Ollivier était le suivant :

1 - Informations générales indispensables

1. Les grandes lignes du fonctionnement d'une chaufferie-bois
2. L'élément-clé d'un approvisionnement : le PCI (Pouvoir Calorifique Inférieur)
3. Les différents types de bois-énergie mobilisables
4. A quels utilisateurs s'adressent les différentes formules de bois-énergie ?
5. Les prix
6. La constitution et le fonctionnement d'un approvisionnement en bois-énergie
7. Les structures régionales collectives de mobilisation

2 - Cas particulier de la plaquette forestière

1. L'évaluation du potentiel de récolte de bois-énergie en forêt méditerranéenne
2. La récolte de plaquettes forestières en France et en forêt méditerranéenne
3. La récolte de plaquettes forestières en Scandinavie (15 ans d'avance !)

Les points qu'il a été demandé de rajouter et/ou de préciser sont les suivants :

Avant d'aborder ce sujet, il faut bien prendre en compte et distinguer :

- la diversité des forêts en région méditerranéenne,
- les différents types de plaquettes,
- les différents utilisateurs, il existe deux types de clients : le particulier (chauffage résidentiel) et l'agglomération de petite taille (chauffage collectif),
- le coût énergétique des combustibles (distances des lieux de récolte, origine des produits...).

1 – La ressource et la récolte

Pour les propriétaires forestiers, se pose avant tout la question de la demande et surtout de l'offre en bois-énergie. Une étude est en cours « Evaluation de la biomasse forestière, populicole et bocagère disponible pour l'énergie », confiée par l'ADEME à l'IFN, associé à FCBA et à Solagro. Un groupe de travail de l'interrégion Sud-Est (Languedoc-Roussillon, PACA et Corse) se réunira dans le cadre de cette étude le 6 février prochain à Montpellier. On pourra en tirer des informations sur les capacités de mobilisation du bois dans nos régions et aussi sur les questions économiques.

Des questions demeurent aussi quant à l'amélioration de la récolte. La question reste celle de la gestion de la forêt résineuse. Il faut avoir un message commun sur la nécessité de bien exploiter la forêt. Exploiter la plaquette forestière en région PACA est moins facile qu'ailleurs (difficulté d'exploitation, coût de la plaquette élevé...).

Il faut également parler des cultures dédiées à la production de plaquette (TCR = taillis à courte rotation), comme par exemple sur les terrains en déprise en Languedoc-Roussillon, ou encore les plantations en Corse (des essais d'Eucalyptus sont suivis par le FCBA).

Remarque : à ce jour, il n'y a pas d'essais irrigués.

2 – La qualité de la plaquette

Il faut également bien communiquer sur la plaquette forestière : on montre souvent des images d'une plaquette bien blanche et homogène, alors qu'elle contient branches, feuilles et aiguilles. Cela peut entraîner des conflits entre fournisseur et utilisateur.

En outre, le nombre de producteurs de plaquettes forestières augmente très vite, mais leur production n'est pas de qualité égale, doit-on établir des règles de production précises ?

Donner les innovations en matière de production d'électricité (cogénération), des nouvelles sur le fonctionnement des réseaux de chaleur...

3 – Le bilan énergétique

Il a été demandé que soient intégrées, dès ce premier atelier, les questions liées au bilan énergétique : est-il vraiment favorable, notamment si l'on considère les coûts énergétiques d'approvisionnement ?

Ce n'est pas un sujet facile à traiter car peu d'études font le point sur la question.

Donc, outre les points du préprogramme, on demandera des compléments, d'une part à l'IFN sur la méthodologie de l'étude mise en place (les résultats ne seront disponibles que plus tard, ils pourront être présentés lors du colloque final) et d'autre part au Conseil régional Languedoc-Roussillon sur l'étude de la ressource de la région.

Les intervenants sollicités sont : Patrick Ollivier (Directeur de RBM : Revalorisation Bois Matière), Rémi Grovel (sous réserve), Pascal Léon (spécialiste bois-énergie de SITA-Négoce), Jérôme Bonnet (URACOFOR PACA) et Tiziano Panini (Coopérative Provence-Forêt), l'IFN et une personne désignée par le Conseil régional LR.

Ce premier atelier aura lieu **le jeudi 19 mars 2009** à Oppède (Vaucluse). Il comprendra, en plus des interventions, la visite de la chaufferie-bois communale.

A traiter dans le deuxième atelier « écologie et sylviculture » :

Quelles seraient les conséquences d'une plus grande exploitation de la forêt pour produire de la biomasse énergie ? Cet atelier a pour objectif d'apporter des connaissances d'une part sur le type de sylviculture adaptée à la production du bois-énergie et, d'autre part, sur les incidences écologiques de ces opérations sylvicoles (conséquences sur l'écologie, les paysages, le bilan de carbone, le maintien de la biodiversité...)

L'atelier pourra s'articuler autour de six chapitres :

1 – La sylviculture des peuplements.

Actuellement, il existe peu de données sur la sylviculture à mettre en place en région méditerranéenne pour produire du bois-énergie. Les documents de gestion (ORF, Guide des bonnes pratiques...) ont tous été publiés avant la flambée du bois-énergie... et ne traitent donc pas précisément de la gestion adaptée à la production de plaquette.

On constate actuellement une faiblesse de l'exploitation. Quelles sont les possibilités de développer d'autres ressources (taillis à courte rotation, introduction d'espèces...)?

Si le champ d'exploitation est étendu, la récolte et distribution du bois-énergie sera-t-elle toujours rentable ? Le problème de l'échelle d'exploitation est très important, non seulement pour une question de rentabilité, mais aussi pour ses incidences écologiques.

Dans ce chapitre, on pourra présenter le guide de la récolte raisonnée des rémanents et examiner son adéquation à la région méditerranéenne. Ce guide a été réalisé avec, entre autres, le concours de FCBA pour le compte de l'Ademe.

2 – L'écologie du paysage

La forêt méditerranéenne est, pour une bonne part, une forêt d'agrément, le public ne se fait pas forcément une bonne image de l'exploitation forestière. Quelles seraient les conséquences d'une plus grande mobilisation de la ressource sur les paysages ? Comment serait modifié le fonctionnement des écosystèmes ? Quel impact cela aurait-il sur la biodiversité à l'échelle du paysage ? Dans quelles conditions d'exploitation ? Avec quelles possibilités de renouvellement ?

3 – Les incendies

Quelles seront les conséquences des nouveaux modes d'exploitation des peuplements sur l'inflammabilité et la combustibilité de la forêt méditerranéenne ?

4 – La biodiversité

Quelles seront les incidences sur la biodiversité des nouveaux modes et échelles d'exploitation (Cf. ci-dessus pour le lien avec l'écologie du paysage) ?

5 - Les sols

Quelles seront les conséquences sur les sols ? Peut-on envisager le maintien de la fertilité dans des peuplements utilisés de manière intensive ? Doit-on craindre une modification de la structure des sols, des ravinements ?...

6 – Les changements climatiques et la séquestration du carbone

L'utilisation du bois-énergie induit une économie de carbone fossile. Cela peut-il avoir des incidences positives sur le réchauffement climatique ? Le bilan énergétique est-il vraiment favorable ? Les particules émises par la combustion du bois ne sont-elles pas nocives ? Quel lien avec le développement d'une politique de création de puits de carbone.

Quelles limites du bois-énergie dans la palette énergétique (pourquoi le bois est-il intéressant ?)

Cette présentation sera demandée à Serge Rambal (CEFE).

Ce deuxième atelier aura lieu le **12 mai** à Cogolin et La Môle (Var).

A traiter dans le troisième atelier « économie et territoires » :

La nécessité de l'analyse économique

L'ensemble des participants ont été d'accord pour dire que l'approche économique est l'élément-clé de la réflexion sur le développement du bois-énergie en forêt méditerranéenne. Les outils d'analyse économique sont indispensables pour permettre de juger de l'opportunité qu'offre le bois-énergie. Ainsi, par exemple, l'étude menée par le Conseil régional Languedoc-Roussillon sur l'approvisionnement en bois de la région, s'accompagne d'un essai d'approche économique.

Analyse des échecs et des réussites

Il a été demandé que soient examinées les conditions qui font que certains projets aboutissent et que d'autres n'aboutissent pas. On dit qu'il y a du bois, mais la filière ne se met pas forcément en place.

Quels sont les freins au développement de cette filière, pourquoi n'est-elle pas toujours confortée ? Beaucoup de projets ont été montés en région PACA, certains ont été des échecs (étude de faisabilité négative, problème dans la maintenance...). On pourrait analyser les raisons de ces échecs.

Inversement, il faut montrer ce qui marche, des filières ont été mises en place (en Languedoc-Roussillon comme en PACA). L'expérience des Pyrénées-Orientales (déjà ancienne) peut être présentée, pour ses performances et ses moins bons résultats, tout comme celle des Cévennes (PER Bois-énergie).

Le Conseil général des Pyrénées-Orientales a par exemple équipé tous les lycées du département en bois-énergie.

On peut analyser ici aussi quels sont les divers types de montages financiers possibles (taux de subvention...).

Cependant, il faut noter que chaque territoire et microfilière se construit différemment, il n'y a pas de règles générales, juste quelques schémas de principes qui peuvent être communs, car tout dépend de ce qui existe déjà dans le territoire.

Un des problèmes récurrent est sans doute l'absence de filière d'exploitation à la sortie de la plaquette forestière.

Pour favoriser le développement local : aider la mise en place de circuits courts

Le bois-énergie représente pour la forêt méditerranéenne une source de débouchés pour ses produits. L'énergie étant un produit comme un autre. Mais il n'est un produit de valorisation de la forêt méditerranéenne que si l'on envisage le développement de circuits courts.

En effet, la forêt méditerranéenne n'est pas compétitive sur la filière industrielle. Cela n'exclut pas qu'il faille regarder les aspects industriels, car la politique des grands groupes (qui implique une forte rentabilité voire des plantations et des cultures irriguées, des lourdeurs de production, l'éloignement des circuits courts et des exploitations économiquement viables) peut entrer en compétition avec l'économie locale.

Il faut bien montrer l'articulation entre circuits courts et circuits longs, entre gros projets et petits projets. Si l'on prend pour exemple la normalisation de la plaquette forestière, il est vrai que celle-ci rassure le consommateur, mais trop de normalisation implique moins de souplesse pour les petits producteurs locaux.

Ne faut-il pas favoriser la mise en place de circuits courts de petite consommation locale – la forêt méditerranéenne ne peut y tirer avantage qu'à ce niveau – et donc pouvoir démontrer l'intérêt de l'utilisation du bois-énergie pour le développement local, aux élus et agents locaux ? Tout en sachant que le retour sur l'économie locale et les résultats au niveau du territoire ne se voient que sur le long terme. Les messages n'en sont que plus difficiles à faire passer.

Un autre point à traiter est celui des appels d'offre : pour favoriser l'émergence des combustibles bois locaux, les appels d'offre doivent tenir compte de l'ensemble des avantages de la production de plaquette en région méditerranéenne (baisse de la combustibilité des peuplements, bilan carbone, développement local et territorial...) et dès l'amont de l'appel d'offre, prendre en charge l'ensemble de ces conditions adéquates. C'est donc bien un choix politique et l'animation auprès des élus est indispensable.

Pour illustrer les aspects territoriaux et socio-économiques, on peut prendre pour exemple le projet ANABIO (Analyse environnementale et socio-technico-économique des filières de production d'énergie ex-biomasse) qui vise au développement et à la mise en place d'une méthode d'évaluation des filières de production d'énergies à partir de biomasse (bois et produits agricoles). Donc au niveau méthodologique, il existe pas mal d'études mais peu d'applications.

La question du bois bûche a été également posée car c'est un problème, actuellement la consommation de bois bûche augmente et le prix également.

Une seconde réunion sera nécessaire pour préciser le programme définitif de ce troisième atelier. Il sera organisé en Languedoc-Roussillon (Alès) les **16 et 17 juin**.

Il faudra veiller à y inviter, entre autres, les Parcs (PNR et Parcs nationaux concernés) et les porteurs de Chartes forestières de territoire

Autres questions soulevées :

Beaucoup d'autres questions ont été soulevées lors du tour de table, qu'il sera difficile de traiter de manière exhaustive ; il faudra veiller, dans la suite de la préparation, à recentrer ces thématiques.

Doit-on parler, au moment des journées, des autres sources d'énergies (cogénération...) ? Il a été proposé de bien examiner en amont les différentes filières et technologies, pour ne pas centrer le

débat sur la plaquette forestière (il existe aussi en forêt des panneaux photovoltaïques, des éoliennes...).

La concurrence entre la plaquette forestière et les autres sources de déchets doit aussi être examinée. C'est un aspect primordial.

Doit-on envisager l'aspect économique global de l'énergie et non pas seulement de la plaquette forestière ?

Une étude cofinancée par la région PACA et RBM a été réalisée par un bureau d'étude, elle fait le bilan de l'utilisation des déchets dans la production énergétique. Les résultats de cette étude pourraient être présentés dans un des ateliers.

Un point important est celui de l'amélioration de l'isolation des maisons. Elle implique moins de chauffage et de fait moins de subventions (qui ne sont accordées que si l'on consomme beaucoup !). Doit-on soulever la question de l'isolation des bâtiments ? Actuellement, des normalisations dans ce secteur impliquent l'utilisation des produits de la forêt : bâti en bois, utilisation du liège...

Pratique :

La revue *Le forestier privé* de Rhône-Alpes a publié deux numéros spéciaux, dont un récent, sur le bois-énergie, ils pourront être distribués au moment des journées.

La question de l'inventaire des études publiées sur le sujet a été soulevée (à cet effet, nous recevrons très volontiers au secrétariat, toutes les références dont chacun dispose).

En matière de bibliographie, on peut trouver pas mal de choses sur les sites de l'ITEBE, du CIBE ou de l'Ademe, mais sans spécificité méditerranéenne.